

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

COTOREP

Question écrite n° 71631

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les conditions de fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP). Il lui indique qu'il est régulièrement saisi de réclamations en ce qui concerne la durée des délais d'instruction des dossiers instruits par cet organisme ou encore des difficultés à entrer en contact avec un interlocuteur. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre afin d'améliorer sensiblement le fonctionnement de cette structure à laquelle de nombreuses personnes souffrant d'un handicap plus ou moins grave ont régulièrement recours.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71631

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 145